

La vaccination,  
la meilleure protection

# Un nouveau calendrier de vaccination

entrera en vigueur  
à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019

## À qui s'adresse le nouveau calendrier de vaccination?

Le nouveau calendrier de vaccination concerne **les enfants en bonne santé nés à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019.**

Pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> juin 2019, le nouveau calendrier ne s'applique pas, à l'exception du vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle qui sera donné à l'âge de 12 et 18 mois. Il est important de poursuivre la vaccination avec le calendrier déjà recommandé. Chaque calendrier tient compte du nombre de doses à administrer, mais aussi du délai à respecter entre les doses.

### POUR TOUTE QUESTION,

adressez-vous à la personne  
qui donne le vaccin,  
consultez Info-Santé 811  
ou votre médecin.

[Québec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination)



19-278-16FA © Gouvernement du Québec, 2019

## Pourquoi modifier le calendrier de vaccination?

Le calendrier de vaccination actuel entraîne un nombre élevé de visites et amène certains parents à retarder ou refuser l'administration de certaines doses de vaccins.

Se basant sur les données les plus récentes, les experts québécois ont donc conclu que le calendrier de vaccination des enfants en bonne santé pouvait être simplifié tout en offrant une protection adéquate contre les maladies évitables par la vaccination. Le nouveau calendrier permet ainsi de diminuer le nombre de visites et de réduire les retards de vaccination.

## Nouveau calendrier de vaccination

Voici l'ensemble des vaccins recommandés aux enfants **nés à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019**. D'autres vaccins pourraient être indiqués pour les enfants avec des conditions médicales particulières.

## Quels sont les changements apportés au calendrier de vaccination?

- La vaccination contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, l'hépatite B, la poliomyélite et *Haemophilus influenzae* de type b (Hib) comprend maintenant 3 doses au lieu de 4. Il n'y a plus donc plus de visite de vaccination à l'âge de 6 mois.
- La dose de vaccin contre le méningocoque C est administrée à l'âge de 18 mois.
- Le vaccin contre la varicelle est donné à l'âge de 12 et 18 mois à l'aide d'un vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle.
- Un vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B est donné à l'âge de 18 mois.

Vaccin qui protège contre :	2 mois	4 mois	12 mois	18 mois	4-6 ans
Diphtérie-coqueluche-tétanos-hépatite B-polio-Hib	✓	✓	✓ (sans l'hépatite B)		
Pneumocoque	✓	✓	✓		
Rotavirus	✓	✓			
Méningocoque C				✓	
Rougeole-rubéole-oreillons-varicelle			✓	✓	
Hépatite A-hépatite B				✓	
Diphtérie-coqueluche-tétanos-polio					✓